

En extrémité de garage : deux encadrements (une porte et deux fenêtres ouvertes) donnent sur la cour arrière.

En extrémité de lot, la couverture est délabrée.

L'extrémité du garage ne dispose pas de protection hors air – hors eau.

Chambre attenante à la cuisine :

Sol : carrelage, état correct.

Parois murales et plafond : plâtre peint.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication en bois.

Un ensemble de prises électriques, interrupteurs en état correct.

Une fenêtre donnant sur la cour encadrement PVC, intérieur vitré surplombée par un coffrage enfermant un volet roulant.

Salle d'eau attenante à la chambre :

Sol : carrelage, état correct.

Parois murales et plafond : carrelés, état correct.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication en bois en état correct.

A gauche en entrant : un petit plan de vasque alimenté en eau chaude – eau froide par un bloc de robinetterie de type mitigeur.

Un cabinet d'aisance pourvu d'un réservoir à effet de chasse d'eau.

Une douche de type italienne alimentée en eau chaude – eau froide par un bloc de robinetterie de type mitigeur.

Un point lumineux.

Une grille d'aération de type VMC.

Face à la porte palière, un escalier en bois permet d'accéder à l'étage :

Espace aménagé en bureau (en sous pente à gauche) :

Sol : parquet et plinthes en bois, état correct.

Parois murales et plafond : plâtre peint, état correct.

Cette pièce est équipée de :

Une rangée de spots assurant l'éclairage.

Des points lumineux.

Un interrupteur.

Une fenêtre de toit de type velux.

Chambre située le plus à gauche en montant :

Sol : parquet et plinthes, état correct.

Parois murales : tapissées, état correct.

Plafond : plâtre peint, état correct.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication en état correct.

Une fenêtre donnant sur la toiture du bâtiment voisin encadrement bois, intérieur vitré, en état correct.

Un ensemble de prises électriques, interrupteurs, en état correct.

Zone aménagée en dressing (à droite) :

Sol : parquet et plinthes, état correct.

Parois murales : tapissées état correct.

Sous pente : état passable.

Une partie de la sous pente est dégradée et laisse apparaître le jour.

Cette zone est équipée de :

Un placard au-dessus duquel se trouve une fenêtre de toit de type velux.

Salle de bain (à gauche dans cette même chambre en entrant) :

Sol : carrelage.

Parois murales : carrelées.

Plafond : plâtre peint, état correct.

Cette pièce est équipée de :

Un meuble vasque recevant une vasque alimentée en eau chaude – eau froide par un bloc de robinetterie de type mitigeur avec 3 tiroirs de rangement.

Une baignoire d'angle alimentée en eau chaud – eau froide par un bloc de robinetterie de type mitigeur.

Une fenêtre de toit de type velux.

Une arrivée d'eau.

Chambre (fond gauche) :

Sol parquet et plinthes en bois.

Parois murales et plafond : plâtre peint.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication en bois en état correct.

Un ensemble de prises électriques, interrupteurs en état correct.

Une fenêtre de toit de type velux, en état correct.

Salle d'eau :

Sol : carrelage.

Parois murales : carrelées.

Plafond : plâtre peint.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication en bois en état correct.

Un cabinet d'aisance pourvu d'un réservoir à effet de chasse d'eau.
Des alimentations pouvant recevoir vasque, douche mais manquantes ce jour.
Un cabinet d'aisance.
Une arrivée prévue pour recevoir une VMC en plafond non installée.
Un point lumineux provisoire composé d'une ampoule en extrémité de fil.
L'interrupteur n'est pas fixé.

Chambre à droite en montant l'escalier :

Sol : parquet et plinthes, état correct.
Parois murales : tapissées, état correct.
Plafond : plâtre peint, état correct.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication en état correct.
Deux fenêtres de toit de type velux.
Un ensemble de prises électriques, interrupteurs, en état correct.















